FMC
PROTECT FOR BETTER GROWTH

Benevia®
Insecticide

Plus de pérennité pour votre production de fraise
Le choix de l'innovation dès le départ

DROSOPHILA SUZUKII ET LES ENJEUX ÉCONOMIQUES EN CULTURE DE FRAISE

La mouche, *Drosophila suzukii*, arrivée sur l'ensemble de l'arc méditerranéen, est maintenant présente sur tout le territoire national. La présence de dégâts dans les fraiseraies est signalée dès le printemps dans les régions méridionales et à partir du mois de juin jusqu'en octobre dans les régions plus septentrionales. On remarque globalement une augmentation progressive des niveaux de population d'année en année.

Ravageur	Eléments clés	Impact potentiel
Drosophile *Drosophila suzukii* Dégâts de larve de drosophile Larve de drosophile	Cette drosophile présente de nombreuses générations par an, jusqu'à 12 à 13 suivant les régions. L'adulte a la particularité de pondre plusieurs œufs par fruit. Le développement des larves dans le fruit entraîne la dégradation de la chair et sa coulure. La récolte de fruits indemnes mais infestés par des œufs ou des jeunes larves est possible, avec une apparition des dégâts durant le délai nécessaire à sa mise en marché. Des conditions climatiques tempérées et humides sont favorables à une multiplication importante des populations. La surveillance de ce ravageur est réalisée en production à l'aide de pièges contenant un attractif. Il n'y a néanmoins pas de corrélation établie entre les niveaux de captures et les taux de dégâts observés en culture. Il n'y a donc pas de prévision du risque possible.	Présence possible durant l'ensemble de la période de production d'une fraiseraie. Surcoût de récolte lié à l'abaissement des vitesses de cueille en raison du temps nécessaire au tri des fruits abîmés. Litiges commerciaux des lots présentant des dégâts lors de la mise en rayon. Perte de rendement jusqu'à 80 % dans les cas les plus graves, avec anticipation de l'arrêt des récoltes en fraises remontantes notamment. Après mise en place de mesures prophylactiques sévères, les applications de spécialités phytosanitaires sont le seul moyen de limiter le niveau de dégâts directs et indirects, par rapport à une situation non traitée, sans pour autant offrir une protection totale contre ce ravageur.

CYAZYPYR®, SUBSTANCE ACTIVE DE BENEVIA®
UN NOUVEAU MODE D'ACTION CONTRE DROSOPHILA SUZUKII SUR FRAISE

Cyazypyr® a une structure chimique originale et unique. Cyazypyr® possède un tout nouveau mode d'action contre *Drosophila suzukii* sur fraise, qui affecte une cible biochimique différente de tous les insecticides actuels. Dans la classification des modes d'action IRAC (Insecticide Resistance Action Committee), Cyazypyr® appartient au groupe 28 (Modulateurs des récepteurs à ryanodine – Famille des diamides). Cyazypyr® est donc une nouvelle solution qui permet l'alternance des familles chimiques pour le contrôle de cette mouche dans un programme complet de protection des fraiseraies.

Cyazypyr® active les récepteurs à ryanodine qui jouent un rôle critique dans la capacité des insectes à contracter leurs muscles en régulant la libération du calcium stocké dans les cellules musculaires vers le cytoplasme.

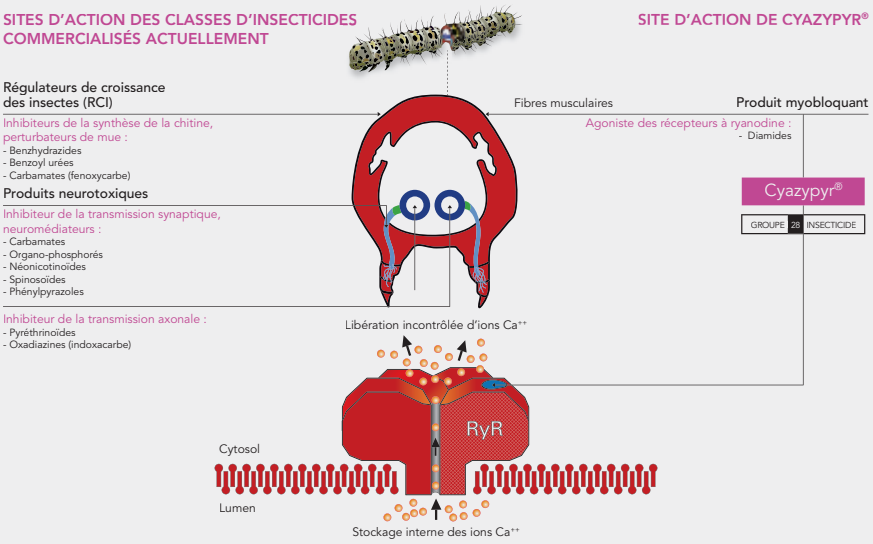

Cyazypyr® se fixe sur ces récepteurs et provoque la libération incontrôlée des ions calcium et la réduction de leur stock. Les insectes ne peuvent alors plus contracter leurs muscles. Paralysés, les insectes arrêtent rapidement de se nourrir et entrent en léthargie avant de mourir.

Cyazypyr® est efficace contre les adultes de *Drosophila suzukii* ; les œufs et les larves peuvent aussi être impactés à condition que ces formes du ravageur soient mises en contact direct avec Cayzypyr®.

L'innovation Benevia®, à base de Cyazypyr®, permet de protéger vos fraiseraies pendant la période de forte sensibilité et de maximiser vos rendements commercialisables. En utilisant Benevia®, vous produirez des fruits de meilleure qualité pour le consommateur et vous vous inscrirez ainsi dans une démarche de productivité durable.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

FMC
PROTECT FOR BETTER GROWTH

Benevia®
Insecticide

Plus de pérennité pour votre production de fraise
Le choix de l'innovation dès le départ

BENEVIA®

Autorisation de vente	N° 2169999 - Dérogation de 120 jours du 31 juillet 2018 au 28 novembre 2018
Composition	100 g/l de Cyazypyr®(1)
Formulation	Suspension concentrée huileuse (OD)
Culture et dose homologuée	Fraisier (plein champ et sous serre) : traitement des parties aériennes contre la mouche, uniquement *Drosophila suzukii* : 0,75 L/ha en association avec une préparation adjuvante (huile végétale).
Nombre d'applications	Plein champ : 2 applications successives maximum (7 à 10 jours d'intervalle) en un bloc par ha et par an Sous serre : 4 traitements par ha et par an, à raison de 2 blocs de 2 applications successives, avec un intervalle de 60 jours minimum entre les 2 blocs
Classement	Toxicologique : H317 Eco-toxicologique : H410
Délai de rentrée	48 heures
Zone non traitée	20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent de 20 mètres
Délai avant récolte	1 jour
Protection des abeilles	Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, 2 applications autorisées à la dose de 0.75 L/ha maximum en période de floraison en dehors de la présence des abeilles et/ou en période de production d'exsudats.

(1) Marque déposée du cyantraniliprole

Création et réalisation Agence Yuma - Annule toute version précédente - 08/2018

PROTÉGER LES FRUITS POUR PRÉSERVER SON RENDEMENT COMMERCIALISABLE

Afin de maximiser l'efficacité de Benevia®,

- il convient d'opter pour un positionnement dès la détection des premières mouches adultes sur la culture, avant le début des pontes, avant l'apparition des premiers dégâts sur fruits. Renouveler l'application avec Benevia® 7 à 10 jours plus tard, en fonction de la pression du ravageur.
- il est nécessaire de l'utiliser en association avec une préparation adjuvante (huile végétale).

Il est nécessaire d'adapter le volume de bouillie (300 à 1 000 l/ha) au développement végétatif de la culture afin de garantir une répartition de la pulvérisation sur l'ensemble de la végétation.

Positionnement pour une culture sous serre
Afin de positionner les traitements de façon optimale, se référer aux Bulletins de Santé du végétal des DRAAF ou aux bulletins techniques des services agronomiques des organisations professionnelles.

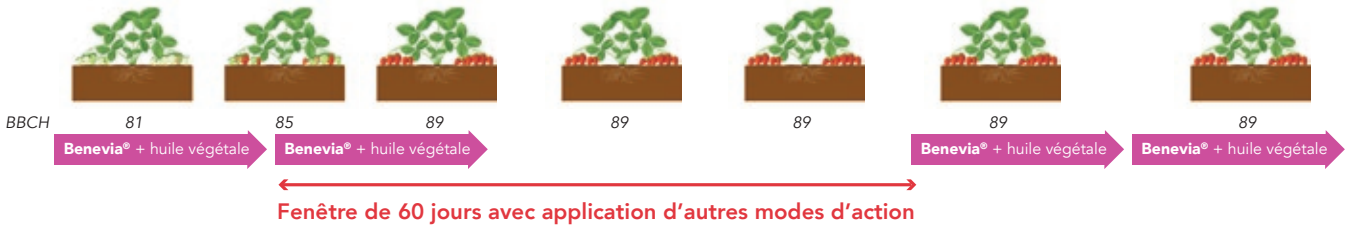

L'utilisation de Benevia® sous serre permet d'inclure jusqu'à 4 applications, durant une période de protection de 81 jours minimum, au sein d'un programme de protection complet couvrant l'ensemble de la période d'exposition à la drosophile.

UN OUTIL SUPPLÉMENTAIRE POUR PLUS DE PÉRENNITÉ POUR VOTRE PRODUCTION DE FRAISE

Efficacité sur la proportion de fraises touchées par *Drosophila suzukii*
(28% de dégâts dans le témoin non traité - 5 essais France Espagne Italie 2014-2015)

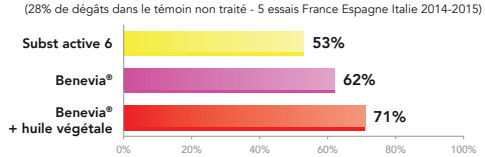

L'avis du technicien : Il faut noter, qu'en raison d'une activité principalement adulticide, la protection des fruits n'est pas immédiate, en raison de l'apparition de dégâts de larves issues des pontes antérieures à la première application de Benevia®. De plus, Benevia®, dans diverses situations (avant et après lâcher d'auxiliaires commerciaux, sur populations installées d'auxiliaires indigènes ou commerciaux), a montré une bonne sélectivité sur la plupart des auxiliaires, permettant aux populations de se maintenir au cours de la saison et d'assurer leur fonction de régulation des ravageurs. N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur FMC pour plus de précisions.

Benevia® : Suspension concentrée huileuse [OD] contenant 100 g/L (10,2 %) de cyantraniliprole(1). A.M.M.P. n° 2169999. H317-Peut provoquer une allergie cutanée. H410-Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. (1) Matière active de Cyazypyr®. Benevia® et Cyazypyr® sont des marques déposées de FMC Corporation et ses filiales. Distribué par Cheminova Agro France SAS - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.cheminova.fr. Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.